

**Lettre d'Irene Khan aux
entreprises, concernant le
commerce illicite des armes**

Index AI : IOR 30/002/02

ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

Un peu partout dans le monde, les entreprises soulignent fréquemment que la prolifération des armes de petit calibre constitue un facteur qui favorise l'instabilité. Pour protéger les membres de leur personnel, leurs familles et leurs biens, ces mêmes entreprises emploient les services de forces de sécurité privées ou gouvernementales, qui se rendent parfois responsables d'atteintes aux droits humains.

Amnesty International estime qu'il va de l'intérêt des sociétés convaincues de leur responsabilité en matière sociale de participer à la campagne internationale menée pour mettre un terme au commerce illicite des armes. Dans cette perspective, la Secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan, appelle les entreprises qui sont partenaires du Pacte mondial, une initiative des Nations unies, de promouvoir a) la mise en

place de services professionnels d'application des lois en totale conformité avec les normes internationales relatives aux droits humains, soumis à un contrôle permanent et rendant compte de leurs actes ; et (b) un dispositif international de limitation et de contrôle des transferts d'armes, fondé sur les valeurs politiques des droits humains et le respect du droit international. Ce dernier point nécessite l'adoption d'un ensemble de principes contraignants en matière de transferts internationaux d'armes, par les grandes puissances dans un premier temps (c'est-à-dire par le G8). Ces principes sont fondés sur le droit international existant. Leur adoption contribuerait à renforcer le Programme d'action défini lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue en juillet 2001_

Une copie de la lettre d'Irene Khan est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante:http://web.amnesty.org/web/web.nsf/pages/ec_campaigns_g8#letter

Pour obtenir de plus amples

informations, veuillez contacter le
Service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au +44
20 7413 5566 ou consulter notre
site web : <http://www.amnesty.org>